



Affiché le 2 juin 2017  
Retiré de l'affichage le :  
Signature :

Département du Morbihan  
Arrondissement de LORIENT

**MAIRIE D'AURAY (56400)**

## **COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 mai 2017**

**Le mardi 30 mai 2017 à 19 HEURES 30**, le Conseil Municipal de la Commune d'AURAY (Morbihan), légalement convoqué le mardi 23 mai 2017, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, dans la salle des délibérations sous la présidence de M. DUMOULIN Jean, Maire.

La séance a été publique.

### **Etaient Présents :**

M. Jean DUMOULIN, M. Gérard GUILLOU, M. Azaïs TOUATI, M. Jean Claude BOUQUET, M. Jean-Yves MAHEO, Mme Aurélie QUEIJO, M. Joseph ROCHELLE, Mme Françoise NAEL, M. Ronan ALLAIN, Mme Annie RENARD, Mme Marie-Joëlle MIRSCHLER, M. Armel EVANNO, M. Benoît GUYOT, M. Maurice LE CHAMPION, Mme Valérie VINET-GELLE, M. Jean-Michel LASSALLE, Mme Mireille JOLY, Mme Marina LE ROUZIC, M. Laurent LE CHAPELAIN, Mme Joëlle MARTINEAU, M. Jean-Pierre GRUSON, Mme Marie-Noëlle POMMEREUIL, M. Roland LE SAUCE, Mme Kaourintine HULAUD, M. François GRENET, Mme Nathalie BOUVILLE, Mme Emmanuelle HERVIO à partir de la question N°4.

### **Absents excusés :**

Mme Pierrette LE BAYON (procuration donnée à M. Gérard GUILLOU), M. Patrick GOUEGOUX (procuration donnée à M. Jean-Michel LASSALLE), Mme Fabienne HOCHET (procuration donnée à Mme Françoise NAEL), Mme Valérie ROUSSEAU (procuration donnée à M. Ronan ALLAIN)

**Secrétaire de séance : Mme LE ROUZIC Marina**

# COMPTE RENDU

~~~~~

## **0- DGS - APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSEIL MUNICIPAL DU 2 MAI 2017.**

Le Conseil municipal approuve le procès verbal de la séance de Conseil municipal du 2 mai 2017.

## **1- DF - BUDGET PRINCIPAL DE LA VILLE** **VOTE DU COMPTE DE GESTION 2016**

Après délibération et à l'unanimité des suffrages exprimés (24 voix pour),

6 abstention(s) :

Mme MARTINEAU, M. GRUSON, Mme POMMEREUIL, M. LE SAUCE, Mme HULAUD, M. GRENET

3 absent(s) n'ayant pas donné procuration :

M. ROUSSEL, Mme HERVIO, M. BOUGUELLID

Le Conseil Municipal :

- **DECLARE** que le compte de gestion du budget principal de la ville dressé pour l'exercice 2016 par le Trésorier Principal d'Auray, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

- **ADMET** les résultats définitifs du compte de gestion 2016 du budget principal de la ville, égaux à ceux du compte administratif du Maire, qui présente un résultat global de clôture (fonctionnement et investissement) de 3 491 590,65 €.

- **APPROUVE** le transfert, au budget principal de la Ville, des résultats excédentaires de clôture 2016 du budget annexe du Port de St-Goustan, dont :

Section d'exploitation : 14 527,98 €

Section d'investissement : 33 033,71 €

- Après intégration des résultats excédentaires de clôture 2016 du budget annexe du port de St-Goustan, **APPROUVE** les résultats de clôture au 31/12/2016 du compte de gestion de la Ville, conformes à ceux du compte de administratif du Maire. Ils sont les suivants :

| RESULTAT DE FONCTIONNEMENT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT 2015 | RESULTAT D'INVESTISSEMENT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT 2015 | RESULTAT GLOBAL DE CLOTURE AU 31/12/2016 | PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT 2016 | RESULTAT DE L'EXERCICE 2016 | RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2016 |
|----------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------|------------------------------------------|---------------------------------------|-----------------------------|----------------------------------------|
| 3 971 811,53 €                                                       | -478 346,25 €                                                       | 3 493 465,28 €                           | 570 711,59 €                          | 616 398,65 €                | 3 539 152,34 €                         |

- **APPROUVE** le compte de gestion 2016 du budget principal de la Ville.

## **2- DF - BUDGET ANNEXE DU PORT DE ST-GOUSTAN** **VOTE DU COMPTE DE GESTION PROVISOIRE AU 30 JUIN 2016**

Après délibération et à l'unanimité des suffrages exprimés (24 voix pour),

6 abstention(s) :

Mme MARTINEAU, M. GRUSON, Mme POMMEREUIL, M. LE SAUCE, Mme HULAUD, M. GRENET

3 absent(s) n'ayant pas donné procuration :

M. ROUSSEL, Mme HERVIO, M. BOUGUELLID

Le Conseil Municipal :

- **DECLARE** que le compte de gestion provisoire, à la date du 30 juin 2016, du budget annexe du Port de St-Goustan, dressé par le Trésorier Principal d'Auray, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

- **ADMET** les résultats provisoires du compte de gestion de l'exercice 2016 égaux à ceux du compte administratif du Maire qui présente un résultat global de clôture (exploitation et investissement) de 47 561,69 €

- **APPROUVE** le compte de gestion provisoire, à la date du 30 juin 2016, du budget annexe du Port de St-Goustan.

## **3- DF - COMPTES ADMINISTRATIFS 2016 - ELECTION DU PRESIDENT DE SEANCE**

Après délibération et à l'unanimité des suffrages exprimés ( 30 voix pour),

3 absent(s) n'ayant pas donné procuration :

M. ROUSSEL Mme HERVIO M. BOUGUELLID

' ,  
Le Conseil Municipal :

- **APPROUVE** le principe du vote à main levée

- **ELIT** M. GUILLOU, 1er Adjoint, Président de séance pour les délibérations consacrées à l'adoption des comptes administratifs.

## **4- DF - COMPTE ADMINISTRATIF 2016 : APPROBATION BUDGET PRINCIPAL DE LA VILLE D'AURAY ET DU PORT DE SAINT GOUSTAN**

Après délibération et à l'unanimité des suffrages exprimés (23 voix pour),

1 n'a (ont) pas participé au vote :

M. DUMOULIN

7 abstention(s) :

Mme MARTINEAU, M. GRUSON, Mme POMMEREUIL, M. LE SAUCE, Mme HULAUD, M. GRENET, Mme HERVIO

2 absent(s) n'ayant pas donné procuration :

M. ROUSSEL M. BOUGUELLID

Le Conseil Municipal :

- **CONSTATE** pour le budget principal et le budget Port, la concordance des écritures comptables du compte administratif 2016 avec celles du compte de gestion 2016.

- **APPROUVE** le compte administratif 2016 du budget principal Ville et du budget Port.

**5- DF - BUDGET PRINCIPAL VILLE D'AURAY  
AFFECTATION EN 2017 DU RESULTAT 2016 DE LA SECTION DE  
FONCTIONNEMENT**

Après délibération et à l'unanimité des suffrages exprimés (24 voix pour),

6 abstention(s) :

Mme MARTINEAU, M. GRUSON, Mme POMMEREUIL, M. LE SAUCE, Mme HULAUD,  
Mme HERVIO

3 absent(s) n'ayant pas donné procuration :

M. ROUSSEL, M. GRENET, M. BOUGUELLID

Le Conseil Municipal :

- **AFFECTE** le résultat de fonctionnement (5 057 701,67 €) au 31 décembre 2016

- au financement de la section d'investissement pour 2 108 368,80 €

- au financement de la section de fonctionnement pour 2 949 332,87 €

**6- DF - COMPTE RENDU DE LA GESTION DE LA DETTE ET DETERMINATION DU  
PROGRAMME D'EMPRUNT**

Après délibération et à l'unanimité des suffrages exprimés (31 voix pour),

2 absent(s) n'ayant pas donné procuration :

M. ROUSSEL, M. BOUGUELLID

Le Conseil Municipal :

- **PREND** connaissance du rapport sur la gestion de la dette de la commune.

**7- DF - DOTATION DE SOLIDARITE URBAINE ET DE COHESION SOCIALE (DSU) -  
RAPPORT SUR LES ACTIONS DE DEVELOPPEMENT SOCIAL URBAIN**

Après délibération et à l'unanimité des suffrages exprimés (31 voix pour),

2 absent(s) n'ayant pas donné procuration :

M. ROUSSEL, M. BOUGUELLID

Le Conseil Municipal :

- **PREND connaissance** du rapport de présentation des actions en matière de développement social urbain mises en œuvre en 2016.

**8- DF - BUDGET PRINCIPAL DE LA VILLE**  
**ADMISSION EN NON-VALEUR DE PRODUITS IRRECouvrABLES**

Après délibération et à l'unanimité des suffrages exprimés (31 voix pour),

2 absent(s) n'ayant pas donné procuration :  
M. ROUSSEL, M. BOUGUELLID

Le Conseil Municipal :

- **ADMET** en non-valeur, sur le budget principal de la Ville, la somme de 1 691,96€, comme indiqué dans le tableau ci-dessus,

- **AUTORISE** le maire à signer tous les documents relatifs à l'exécution de la présente délibération.

**9- DF - DELEGATIONS DONNEES AU MAIRE - MARCHES PUBLICS ET ACCORDS-  
CADRES A PROCEDURES ADAPTEES - INDEMNITES ASSURANCES**

Après délibération et à l'unanimité des suffrages exprimés (31 voix pour),

2 absent(s) n'ayant pas donné procuration :  
M. ROUSSEL, M. BOUGUELLID

Le Conseil Municipal :

- **PREND** connaissance du présent rapport.

**10- DAC - CONVENTION DE PARTENARIAT VILLE D'AURAY - TI DOUAR ALRE**

Après délibération et à l'unanimité des suffrages exprimés (31 voix pour),

2 absent(s) n'ayant pas donné procuration :  
M. ROUSSEL, M. BOUGUELLID

Le Conseil Municipal :

- **SE PRONONCE FAVORABLEMENT** sur la convention de partenariat Ville d'Auray / Ti Douar Alre.

- **AUTORISE** le Maire à signer la convention.

**11- DAC - CONVENTION DE PARTENARIAT VILLE D'AURAY / AURAY PAYS  
D'ARTISTES**

Après délibération et à l'unanimité des suffrages exprimés (31 voix pour),

2 absent(s) n'ayant pas donné procuration :  
M. ROUSSEL, M. BOUGUELLID

Le Conseil Municipal :

- **SE PRONONCE FAVORABLEMENT** sur la reconduction de la convention Ville d'Auray / Auray pays d'Artistes dans le cadre de l'exposition « Expressions 4 ».

- **AUTORISE** le Maire à signer la convention.

**12- DAC - DEMANDE DE GRATUITÉ DU CENTRE CULTUREL ATHÉNA PROFIT DU LION'S CLUB (22 SEPTEMBRE 2017 POUR L'ORGANISATION DE LA JOURNÉE CITOYENNE)**

Après délibération et à l'unanimité des suffrages exprimés (31 voix pour),

2 absent(s) n'ayant pas donné procuration :  
M. ROUSSEL, M. BOUGUELLID

Le Conseil Municipal :

- **SE PRONONCE FAVORABLEMENT** sur la demande de gratuité du centre culturel Athéna profit du Lion's Club (22 septembre 2017) pour l'organisation de la journée citoyenne.

**13- DAC - CONVENTION DE RÉSIDENCE AVEC LA COMPAGNIE 7ÈME TIROIR ET LE SOUTIEN DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

Après délibération et à l'unanimité des suffrages exprimés (31 voix pour),

2 absent(s) n'ayant pas donné procuration :  
M. ROUSSEL, M. BOUGUELLID

Le Conseil Municipal :

- **SE PRONONCE FAVORABLEMENT** sur la convention de résidence avec la compagnie 7ème tiroir et le soutien du Conseil Départemental.

- **AUTORISE** le Maire à signer la convention.

**14- DAC - GRILLE TARIFAIRE DES SERVICES DE LA DIRECTION DE L'ACTION CULTURELLE SAISON CULTURELLE 2017/2018**

Après délibération et à l'unanimité des suffrages exprimés (31 voix pour),

2 absent(s) n'ayant pas donné procuration :  
M. ROUSSEL, M. BOUGUELLID

Le Conseil Municipal :

- **SE PRONONCE FAVORABLEMENT** sur la grille tarifaire des quatre services de la Direction de l'Action Culturelle pour la saison 2017 / 2018.

**15- DAC - GRILLE TARIFAIRE ECOLE DE MUSIQUE 2017/2018**

Après délibération et à l'unanimité des suffrages exprimés (24 voix pour),

7 abstention(s) :

Mme MARTINEAU, M. GRUSON, Mme POMMEREUIL, M. LE SAUCE, Mme HULAUD, M. GRENET, Mme HERVIO

2 absent(s) n'ayant pas donné procuration :

M. ROUSSEL, M. BOUGUELLID

Le Conseil Municipal :

- **SE PRONONCE FAVORABLEMENT** sur la grille tarifaire de l'école de musique.

**16- DAC - CONVENTION DE PRÊT DU TABLEAU "LA RÉSURRECTION" DE NICOLAS BERTIN À LA VILLE DE SAINT-MALO**

Après délibération et à l'unanimité des suffrages exprimés (31 voix pour),

2 absent(s) n'ayant pas donné procuration :

M. ROUSSEL, M. BOUGUELLID

Le Conseil Municipal :

- **AUTORISE** le Maire à signer la présente convention.

**17- SERVICE ENFANCE - VERSEMENT D'UNE SUBVENTION DANS LE CADRE DU CONTRAT DE VILLE**

Après délibération et à l'unanimité des suffrages exprimés (31 voix pour),

2 absent(s) n'ayant pas donné procuration :

M. ROUSSEL, M. BOUGUELLID

Le Conseil Municipal :

- **APPROUVE** le versement de la subvention de 400 euros relevant de la politique de la Ville au cirque métropole en amont du versement de la CAF.

**18- DAGRH - CRÉATIONS ET SUPPRESSIONS DE POSTES**

Après délibération et à l'unanimité des suffrages exprimés (24 voix pour),

7 abstention(s) :

Mme MARTINEAU, M. GRUSON, Mme POMMEREUIL, M. LE SAUCE, Mme HULAUD, M. GRENET, Mme HERVIO

2 absent(s) n'ayant pas donné procuration :

M. ROUSSEL, M. BOUGUELLID

Le Conseil Municipal :

- **AUTORISE** le Maire à modifier le tableau des emplois en conséquence

- **DIT** que les crédits sont ouverts au chapitre 012 du budget 2017.

**19- DF - LOGEMENTS CONVENTIONNES**  
**DENONCIATION DES CONVENTIONS SIGNEES AVEC L'ETAT EN 1987**

Après délibération et à l'unanimité des suffrages exprimés (24 voix pour),

7 abstention(s) :

Mme MARTINEAU, M. GRUSON, Mme POMMEREUIL, M. LE SAUCE, Mme HULAUD,  
M. GRENET, Mme HERVIO

2 absent(s) n'ayant pas donné procuration :

M. ROUSSEL, M. BOUGUELLID

Le Conseil Municipal :

- **APPROUVE** la dénonciation des conventions, qui prendra effet le 1<sup>er</sup> juillet 2017 ;
- **AUTORISE** le maire à signer l'acte de dénonciation des conventions.

A 21h10, l'ordre du jour étant épuisé et aucune autre question n'étant posée, M. Le Maire lève la séance.